



COMMUNIQUÉ

VIOR ANNONCE LA DATE EFFECTIVE DU CHANGEMENT DE SA DÉNOMINATION SOCIALE À VIOR INC.

Montréal, Canada, le 23 décembre 2020 – Société d'exploration Vior inc. (TSX-V: VIO, FRANKFURT: VL51) (“Vior” ou la “Société”) annonce qu'elle a changé sa dénomination sociale pour « Vior inc. ». Son symbole boursier demeure « VIO ». Le changement de dénomination sociale sera effectif sur la Bourse de croissance du TSX le ou autour du 24 décembre 2020.

En lien avec le changement de dénomination sociale, chaque certificat d'action démontrant des actions ordinaires de la Société continuera de démontrer des actions ordinaires de Vior inc. sans aucune action de la part des actionnaires. Il n'y a pas eu de consolidation du capital en lien avec ce changement de dénomination sociale. Le nouveau CUSIP/ISIN pour les actions ordinaires de Vior Inc. sera 92762M106 / CA92762M1068.

À propos de Vior

Vior est une société d'exploration minière junior basée au Québec dont la stratégie d'entreprise est de générer, d'explorer et de développer des projets de haute qualité dans des juridictions minières éprouvées et favorables en Amérique du Nord. Au fil des années, la direction et l'équipe technique de Vior ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements d'or et de nombreux prospects miniers de haute qualité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mark Fedosiewich
Président et chef de la direction
Tél. : 613-898-5052
mfedosiewich@vior.ca
Site Web : www.vior.ca
SEDAR : Vior inc.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des résultats escomptés. Ces risques et ces incertitudes comprennent ceux décrits dans les

rapports périodiques de Vior, notamment dans le rapport annuel ou dans les documents déposés par Vior de temps à autre auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières.